

**Le Directeur Général-délégué
Stratégie**

101, rue de Tolbiac
75654 Paris Cedex 13

Affaire suivie par Laëtitia Le Balc'h
Département des Ressources Humaines

**Lettre d'engagement pour la Parité et
l'Égalité Professionnelle**

Conformément au plan stratégique, à nos valeurs et notre ambition, l'Inserm s'est engagé à faire progresser ses processus pour atteindre la parité et l'égalité professionnelle.

Dans le cadre du plan pour l'égalité professionnelle 2020/2023, je m'engage personnellement en tant que Directeur général délégué à la stratégie à :

Dispositions générales :

- Communiquer régulièrement sur la politique et la progression de l'Inserm en matière de parité et d'égalité auprès des instances représentatives du personnel et de ses représentants ;
- Assurer un suivi régulier avec l'équipe de direction sur les avancées et les difficultés rencontrées dans l'application du plan pour l'égalité professionnelle de l'Inserm ;
- Prendre les décisions nécessaires à l'application des mesures prioritaires du plan (arbitrages) et veiller à ce que les décisions prises par le COFON ou le CODIR sur d'autres sujets soient en cohérence avec les objectifs du plan.

Dispositions particulières :

- Refuser de valider un soutien financier et/ou formel, et refuser de participer à des événements dont le programme est manifestement déséquilibré, si jamais une exception est nécessaire, rappeler la politique de l'Inserm à l'organisateur et ne pas communiquer sur cet événement ;
- Éviter de planifier des réunions ou entretiens avec les membres de mon équipe en dehors des heures de bureau ;
- Veiller à l'application des préconisations en matière d'égalité des chances et de parité pour les décisions de recrutements, promotions, sollicitations comités et jurys, prix, nominations à des fonctions représentatives de l'Inserm, attributions de moyens, que je serai amené à proposer ou valider ;
- Encourager personnellement les femmes à candidater, et celles qui sont pressenties à accepter les responsabilités et missions de représentation qui leur sont proposées ;
- Veiller à l'équilibre des temps d'expression des participants dans les instances que j'anime ou préside ;
- M'assurer d'une communication non stéréotypée à l'Inserm ;
- Suivre le module de base des formations à l'Égalité et à la lutte contre les violences sexistes, dans l'année suivant sa mise en ligne (e-learning) et encourager mes interlocuteurs à faire de même.

Fait à Paris, le 8 mars 2022

Thomas Lombès
Directeur Général-délégué Stratégie

